



**OBSERVATOIRE INTERNATIONAL  
SUR LES IMPACTS SOCIÉTAUX  
DE L'IA ET DU NUMÉRIQUE**

# Programme de bourses d'appui à la relève

*Bourses collégiales, de premier cycle,  
de maîtrise, de doctorat et financements  
de stages post-doctoraux*

**2020 - 2021**

Soutenu financièrement par

**Québec** 

Fonds de recherche – Nature et technologies  
Fonds de recherche – Santé  
Fonds de recherche – Société et culture



objectif: meilleure société

COMPRÉHENSION  
des enjeux

Identifier  
le besoin

EQUITÉ

Design en  
collaboration  
avec les personnes  
concernées pour le  
respecter par la suite

réflexion  
(en amont)

identifier tous  
les enjeux

ÉQUITÉ  
→ (accessibilité)

Équité / Fairness

Participation  
(des diff acteurs)

Incertitude  
partagée  
⇒ Conception  
collective de projets  
(ex Déclaration)

Implication de  
toutes les parties prenantes  
aux décisions

Biais

ÉVITER LES  
BIAS

INCLUSION

Gouvernance  
en collaboration  
avec les personnes  
concernées / consensus  
impératif

légitimité

Cartographie  
de  
controverses  
(pour apprendre)

INCLUS

Égalité  
↳ inégalité

Respect

Redevabilité  
(rendre compte)

antiapex  
(les conséquences)

RESPONSABILITÉ

GROS JOUERS (LARA)  
RESPONSABILITÉ MISCÉLÉE

Co-responsabilité

Contrôle indépen-  
dant

PRUDENCE  
ACCESSIBILITÉ

Déclaration

Dialogue

OBVIA

CREATIVITÉ  
THINK  
OUTSIDE  
THE  
BOX

## Mission de l'OBVIA

La mission de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) se fonde sur une interrogation critique des innovations technologiques, permettant de soulever des enjeux cruciaux et d'identifier des solutions plausibles aux problèmes et opportunités posés par les développements de l'IA et du numérique au Québec et ailleurs dans le monde. L'OBVIA veut contribuer à définir le bien commun qui devrait être poursuivi par ces innovations en produisant des connaissances ou en menant des projets de recherche-crédation sur leurs retombées sociales et en interpellant les institutions démocratiques.

## Objectifs du Programme

Le Programme de bourses d'appui à la relève de l'OBVIA (« le Programme ») a pour objectif d'encourager les meilleur(e)s candidat(e)s à entreprendre ou à poursuivre des activités de recherche ou de recherche-crédation dans le domaine des impacts sociétaux de l'IA et du numérique, de l'innovation responsable et de soutenir leur réussite.

Les candidat(e)s qui se démarquent par leur dossier académique et par le potentiel innovant et interdisciplinaire de leur projet de recherche ou de recherche-crédation sont invités à soumettre leur candidature.

L'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) sont des valeurs mises de l'avant et intégrées dans les activités de l'OBVIA. Une communauté ouverte et diversifiée favorise l'inclusion des voix des personnes qui ont été sous-représentées ou découragées. L'OBVIA accueille les personnes et projets qui ont démontré leur engagement à défendre les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion et qui nous aideront à accroître notre capacité de diversité au sens le plus large. Nous encourageons les applications des membres de groupes qui ont été marginalisé pour quelque motif que ce soit énuméré dans la Charte des droits et libertés de la personne (CDPDJ), y compris le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression sexuelle, la racialisation, la situation de handicap, les convictions politiques, la religion, la situation familiale, l'âge, le statut de membre des Premières nations, de Métis ou d'Inuit, ou de personne autochtone.

## Bourses offertes en 2020-2021

L'OBVIA offre des bourses aux étudiant(e)s du collégial au doctorat, réparties comme suit :

- **Bourses de collège** (1 500 \$ - 2 bourses disponibles pour 12 mois, non renouvelables) ;
- **Bourses de premier cycle** (5 000 \$ - 2 bourses disponibles pour 12 mois, non renouvelables) ;
- **Bourses de maîtrise** (15 000 \$ - 2 bourses disponibles pour 12 mois, renouvelables une fois) ;
- **Bourses de doctorat** (21 000 \$ - 2 bourses disponibles pour 12 mois, renouvelables deux fois).

L'OBVIA offre également des financements pour des stages postdoctoraux :

- **Financements de stages postdoctoraux** (25 000 \$ - 3 financements disponibles pour 12 mois, non renouvelable) ;
- **Financement de stage postdoctoral en partenariat avec IVADO sur la thématique « Pouvoir, inégalités et discriminations en IA »** (60 000 \$ - 1 financement disponible pour 12 mois, renouvelable une fois).

## Calendrier

Les candidat(e)s peuvent soumettre leurs candidatures jusqu'au **lundi 25 mai 2020 (9 h a.m. HAE)**.

Les résultats seront annoncés à partir du 19 juin 2020.

## Déposer une candidature

Pour soumettre une demande, le ou la candidat(e) doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses/](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses/), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [projets@observatoire.ulaval.ca](mailto:projets@observatoire.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.



# Conditions générales du Programme de bourses d'appui à la relève

## Admissibilité des candidat(e)s

Le concours est ouvert à toutes et à tous, sans restriction quant à la citoyenneté ou à la résidence. La priorité est accordée aux candidat(e)s n'ayant pas encore reçu d'appui de l'OBVIA.

Le ou la boursier(e)s devra maintenir une inscription à temps complet et satisfaire aux conditions du programme tout au long de la durée de sa bourse pour demeurer admissible.

## Période de validité de la bourse

La période d'utilisation de la bourse débute obligatoirement au début d'une session, et dans les huit mois suivant l'octroi d'une bourse. Pour l'étudiant(e) dont le programme d'études est déjà commencé, la période d'utilisation commencera au début de la prochaine session, soit en septembre 2020. La bourse n'est pas rétroactive et les sessions effectuées avant la date d'entrée en vigueur de la bourse ne peuvent être financées.

Un(e) candidat(e) ne peut utiliser une bourse pour effectuer des études préparatoires à temps complet (propédeutique).

## Cumul des bourses et autres rémunérations

Le cumul de bourses est possible, si le ou les autres organismes l'autorisent et jusqu'à concurrence du montant de la bourse offerte par l'OBVIA. Les financements de stage postdoctoral sont cumulables.

Le ou la boursier(e) peut accepter un travail ne représentant pas plus de 150 heures par session, à la condition que son équipe de direction de recherche ne s'y oppose pas et que ces activités n'entravent pas la bonne marche de son programme de recherche. Cette limitation ne s'applique pas aux stagiaires postdoctoraux et aux étudiants collégiaux.

Le salaire que reçoit un(e) boursier(e) de son directeur ou de sa directrice pour travailler uniquement à son projet de recherche est considéré comme une bourse dont le cumul est permis.

## Financements de stages postdoctoraux

Les financements de stages postdoctoraux offerts dans le cadre du Programme de bourses d'appui à la relève de l'OBVIA reposent sur le modèle du financement par contrepartie. Les candidat(e)s

doivent détenir une preuve de cofinancement minimal de la part du ou de la superviseur(e) ou d'autres sources pour la couverture des coûts reliés aux avantages sociaux du stagiaire postdoctoral et pour satisfaire aux autres exigences selon des règles en vigueur (d'une convention collective, s'il y a lieu) dans l'université d'accueil.

Les stagiaires postdoctoraux qui sont financés par des projets de recherche sont syndiqués dans plusieurs universités et bénéficient d'une convention collective qui prévoit la couverture des coûts reliés aux avantages sociaux. À titre d'exemple, à l'Université Laval, un montant équivalant à environ 19,76% du salaire versé doit être ajouté au budget pour le paiement des avantages sociaux, de même que l'augmentation salariale annuelle de 2% à la fin du mois de mars de chaque année.

## Modification du projet de recherche ou de sa direction

Pour toute modification du projet de recherche ou de sa direction, le ou la boursier(e) devra en informer l'OBVIA par écrit. La direction de la recherche vérifiera si la nature du changement sollicité affecte le résultat de l'évaluation qu'a reçue le ou la candidat(e) afin de recommander ou non le maintien de son financement pour la poursuite de ses études.

## Congé parental

Si vous interrompez vos études pour la naissance ou l'adoption d'un enfant, vous devez demander un congé parental non rémunéré à l'OBVIA. Celui-ci sera approuvé si la période de couverture de la bourse ne dépasse pas la période pour laquelle l'OBVIA est financé par les FRQ. Le congé parental s'échelonne sur une période maximale de 12 mois, soit l'équivalent de 3 sessions. Il peut commencer pendant la session prévue d'accouchement ou d'adoption et se termine au plus tard un an après la naissance de l'enfant.

## Attributions des bourses

Le nombre de bourses disponible est précisé dans le cadre de ce concours. Cependant, le comité d'évaluation se réserve le droit de ne pas octroyer toutes les bourses disponibles, dans le cas où le nombre de candidatures satisfaisant les exigences serait insuffisant, ou d'en octroyer plus, si certains dossiers arrivaient ex æquo ou si un surplus budgétaire le permet.

# Financements de stages postdoctoraux

25 000 \$ - 3 financements disponibles pour 12 mois, non renouvelables

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) offre trois (3) financements de stages postdoctoraux de 25 000 \$. La durée maximale du financement est de 12 mois et est non renouvelable.

## Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidat(e)s à un financement de stage postdoctoral doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer un projet qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA.
- Être titulaire d'un doctorat depuis moins de cinq ans d'une université reconnue (la date d'obtention du diplôme est considérée comme la date à laquelle toutes les exigences du diplôme ont été satisfaites, ce qui comprend la soutenance réussie de la thèse et le dépôt de la version corrigée de cette dernière) ou prévoir être titulaire d'un doctorat au moment du début du financement, soit dans les huit mois suivant l'octroi d'une bourse. Les personnes ayant vu leur carrière interrompue ou retardée peuvent soumettre leur candidature avec justification de cette interruption ou de ce retard.
- Être supervisé par un(e) membre chercheur(e) de l'OBVIA pour la réalisation du stage postdoctoral proposé dans la demande.
- Se consacrer à temps complet aux travaux de l'OBVIA.
- Être entouré d'une équipe de recherche de disciplines différentes, ou avoir reçu une lettre d'invitation pour joindre une équipe de recherche interdisciplinaire de l'OBVIA.
- Soumettre une lettre d'engagement de la part du ou de la superviseur(e) pour le cofinancement minimal du stage postdoctoral et pour la couverture des coûts liés aux avantages sociaux du stagiaire postdoctoral selon les règles en vigueur dans l'université d'accueil (voir Conditions générales du Programme).



## Responsabilités du/de la stagiaire

- Participer aux activités de l'OBVIA et notamment intervenir lors d'événements et/ou activités de formation.
- Partager efficacement les résultats de la recherche avec divers publics (documents universitaires, éditoriaux, articles d'opinion, blogs, conférences, entrevues, etc.).
- Publier les résultats de recherche dans des revues scientifiques
- Travailler en collaboration avec les chercheur(e)s et équipes de l'OBVIA

## Critères d'évaluation des candidatures

- Pertinence du projet présenté et lien avec la mission de l'OBVIA : 20%
- Expériences et réalisations du/de la candidat(e), telles que ses publications, ses réalisations, ses implications sociales et ses résultats académiques, ses expériences professionnelles, d'assistantat de recherche ou d'enseignement, d'encadrement d'étudiant(e)s et les stages, de même que la qualité des lettres de recommandation : 20%
- Qualité du projet (précision, hypothèses, méthodologie) : 40%
- Liens du projet avec les axes de recherche ou l'une des trois fonctions suivantes : Délibération, Veille et enquêtes, Politiques publiques : 10%
- Retombées du projet en matière d'impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 10%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, le ou la candidat(e) doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) Le ou la candidat(e) doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'OBVIA ;
- Le nom du superviseur membre de l'OBVIA ;
- Les informations relatives aux diplômes, prix et distinctions obtenues ;
- Les communications écrites et présentations ;
- La participation à des projets de recherche et à des stages de formation ;

### **(2) Le ou la candidat(e) doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de motivation ;
- Une lettre d'engagement de la part du ou de la superviseur(e) pour le cofinancement minimal du stage postdoctoral et pour la couverture des

coûts reliés aux avantages sociaux selon les règles en vigueur dans l'université d'accueil ;

- Une copie des diplômes obtenus et des relevés de notes universitaires pour toutes les années d'études universitaires effectuées, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, doctorat, etc.). Le cas échéant, le candidat ou la candidate doit présenter une preuve de la réussite de la soutenance de thèse et une copie de l'attestation du dépôt final de thèse ou une lettre de son directeur ou de sa directrice si la soutenance n'a pas encore eu lieu ;
- Les accusés de réception de l'éditeur pour tous les articles acceptés pour publication, communications et abrégés dans des congrès passés ou à venir (combinés en un seul fichier). Pour les articles déjà publiés, veuillez fournir la liste de références inscrite à même votre formulaire.

## Financement de stage postdoctoral « Pouvoir, inégalités et discriminations en IA »

60 000 \$ - 1 financement disponible pour 12 mois, renouvelable une fois

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) et l'Institut de valorisation des données (IVADO) offrent en partenariat un financement de 60 000 \$ pour la réalisation d'un stage postdoctoral portant sur les enjeux de pouvoir, inégalités et discriminations en IA. Ce financement comprend une participation au salaire du stagiaire postdoctoral d'un montant de 50 000 \$ par an et d'une allocation pour frais de mobilité et de représentation de 10 000 \$ par an. Le financement est octroyé pour une durée de 12 mois et peut être renouvelée une fois, sous réserve de la présentation de rapports d'étape jugés satisfaisants par le comité d'évaluation de l'OBVIA et la direction de recherche.

### Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidat(e)s à ce financement de stage postdoctoral doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer un projet portant sur les impacts sociétaux de l'IA, en particulier sur les enjeux liés aux inégalités existantes ou aux risques d'inégalité dans le développement et le déploiement de systèmes d'IA (liés notamment, mais non exclusivement, au genre, à la race et au statut socio-économique). Les projets interdisciplinaires et/ou impliquant les milieux preneurs et les communautés touchées par l'IA sont encouragés.
- Être titulaire d'un doctorat depuis moins de cinq ans d'une université reconnue (la date d'obtention du diplôme est considérée comme la date à laquelle toutes les exigences du diplôme ont été satisfaites, ce qui comprend la soutenance réussie de la thèse et le dépôt de la version corrigée de cette dernière) ou prévoir être titulaire d'un doctorat au moment du début du financement, soit dans les huit mois suivant l'octroi d'une bourse. Les personnes ayant vu leur carrière interrompue ou retardée peuvent soumettre leur candidature avec justification de cette interruption ou de ce retard.
- Être supervisé par un(e) membre chercheur(e) de l'OBVIA ou par un(e) chercheur(e) d'une des trois institutions universitaires membre d'IVADO (HEC Montréal, Polytechnique Montréal et l'Université de Montréal) pour la réalisation du stage postdoctoral proposé dans la demande.
- Être entouré d'une équipe de recherche de disciplines différentes, ou avoir reçu une lettre d'invitation pour joindre une équipe de recherche interdisciplinaire.
- Soumettre une lettre d'engagement de la part du ou de la superviseur(e) pour le cofinancement minimal du stage postdoctoral et pour la couverture des coûts liés aux avantages sociaux du stagiaire postdoctoral selon les règles en vigueur dans l'université d'accueil (voir Conditions générales du Programme).

## Responsabilités du/de la stagiaire

- Participer aux activités de l'OBVIA et d'IVADO et notamment intervenir lors d'événements et/ou activités de formation.
- Partager efficacement les résultats de la recherche avec divers publics (documents universitaires, éditoriaux, articles d'opinion, blogues, conférences, entrevues, etc.).
- Développer de liens fructueux avec des milieux preneurs/communautés concernées par les enjeux de biais et discrimination en IA
- Publier les résultats de recherche dans des revues scientifiques
- Travailler en collaboration avec les chercheur(e)s et équipes de l'OBVIA et d'IVADO sur les enjeux d'équité diversité et inclusion (EDI)

## Critères d'évaluation des candidatures

- Pertinence du projet présenté et lien avec les enjeux de pouvoir, inégalités et discriminations en IA : 20%
- Expériences et réalisations du/de la candidat(e), telles que ses publications, ses réalisations, ses implications sociales et ses résultats académiques, ses expériences professionnelles, d'assistantat de recherche ou d'enseignement, d'encadrement d'étudiant(e)s et les stages, de même que la qualité des lettres de recommandation : 20%
- Qualité du projet (précision, hypothèses, méthodologie) : 40%
- Implication des milieux preneurs et les communautés touchées : 10%
- Retombées du projet : 10%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, le ou la candidat(e) doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) Le ou la candidat(e) doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec les enjeux de pouvoir, inégalités et discriminations en IA ;
- Le nom du/de la superviseur(e), membre chercheur(e) de l'OBVIA ou chercheur(e) d'un des trois membres universitaires d'IVADO (HEC Montréal, Polytechnique Montréal et l'Université de Montréal)
- Les informations relatives aux diplômes, prix et distinctions obtenues ;
- Les communications écrites et présentations ;
- La participation à des projets de recherche et à des stages de formation ;

### **(2) Le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de motivation ;

- Une lettre d'engagement de la part du ou de la superviseur(e) pour le cofinancement minimal du stage postdoctoral et pour la couverture des coûts reliés aux avantages sociaux selon les règles en vigueur dans l'université d'accueil ;
- Une copie des diplômes obtenus et des relevés de notes universitaires pour toutes les années d'études universitaires effectuées, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, doctorat, etc.). Le cas échéant, le candidat ou la candidate doit présenter une preuve de la réussite de la soutenance de thèse et une copie de l'attestation du dépôt final de thèse ou une lettre de son directeur ou de sa directrice si la soutenance n'a pas encore eu lieu ;
- Les accusés de réception de l'éditeur pour tous les articles acceptés pour publication, communications et abrégés dans des congrès passés ou à venir (combinés en un seul fichier). Pour les articles déjà publiés, veuillez fournir la liste de références inscrite à même votre formulaire.

# Bourses de doctorat

21 000 \$ - 2 bourses disponibles pour 12 mois, renouvelables deux fois

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) offre deux (2) bourses de 21 000 \$ pour des étudiant(e)s au doctorat. La bourse est octroyée pour une durée de 12 mois et peut être renouvelée deux fois sous réserve de la présentation de rapports d'étape jugés satisfaisants par le comité d'évaluation de l'OBVIA et la direction de recherche.

## Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidat(e)s à une bourse de doctorat doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer un projet qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA.
- Être inscrit ou détenir une offre d'admission dans un programme de doctorat dans une université du Québec.
- Être (co)dirigé par un membre de l'OBVIA

## Critères d'évaluation

- Pertinence du projet : 20%
- Qualité du dossier (publications, présentations, académiques, autres réalisations, implications dans la société et résultats académiques) : 20%.
- Qualité du projet (précision, hypothèses, méthodologie) : 40%.
- Liens du projet avec les axes de recherche ou l'une des trois fonctions suivantes : Délibération, Veille et enquêtes, Politiques publiques : 10%
- Retombées du projet en matière d'impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 10%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, le ou la candidat(e) doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) Le ou la candidat(e) doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'OBVIA ;
- Le nom du superviseur membre de l'OBVIA ;
- Les informations relatives aux diplômes, prix et distinctions obtenus ;
- Les communications écrites et présentations ;
- La participation à des projets de recherche et à des stages de formation ;

### **(2) Le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de motivation ;

- Une lettre de recommandation de la part du directeur ou de la directrice et/ou du codirecteur ou de la codirectrice de recherche membre de l'OBVIA ;
- Une copie des diplômes obtenus et des relevés de notes universitaires pour toutes les années d'études universitaires effectuées, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, etc.).
- Les accusés de réception de l'éditeur, le cas échéant, pour tous les articles acceptés pour publication, communications et abrégés dans des congrès passés ou à venir (combinés en un seul fichier). Pour les articles déjà publiés, veuillez fournir la liste de références inscrite à même votre formulaire.

# Bourses de maîtrise

15 000 \$ - 2 bourses disponibles pour 12 mois, renouvelables une fois

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) offre deux (2) bourses de 15 000 \$ pour des étudiant(s) à la maîtrise. La bourse est octroyée pour une durée de 12 mois et peut être renouvelée une fois sous réserve de la présentation de rapports d'étape jugés satisfaisants par le comité d'évaluation de l'OBVIA et la direction de recherche.

## Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidat(e)s à une bourse de maîtrise doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer un projet qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA.
- Être inscrit ou détenir une offre d'admission dans un programme de maîtrise dans une université du Québec.
- Être (co)dirigé par un membre de l'OBVIA.

## Critères d'évaluation

- Pertinence du projet : 20%
- Qualité du dossier de l'étudiant(e) à la maîtrise (publications, présentations, autres réalisations, implications dans la société et résultats académiques) : 20%
- Qualité du projet (précision, hypothèses, méthodologie) : 40%
- Liens du projet avec les axes de recherche ou l'une des trois fonctions suivantes : Délibération, Veille et enquêtes, Politiques publiques : 10%
- Retombées du projet en matière d'impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 10%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, le ou la candidat(e) doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) Le ou la candidat(e) doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'OBVIA ;
- Le nom du superviseur membre de l'OBVIA ;
- Les informations relatives aux diplômes, prix et distinctions obtenus ;
- Les communications écrites et présentations ;
- La participation à des projets de recherche et à des stages de formation ;

### **(2) Le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de motivation ;

- Une lettre de recommandation de la part du directeur ou de la directrice et/ou du codirecteur ou de la codirectrice de recherche membre de l'OBVIA ;
- Une copie des diplômes obtenus et des relevés de notes universitaires pour toutes les années d'études universitaires effectuées, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, etc.).
- Les accusés de réception de l'éditeur, le cas échéant, pour tous les articles acceptés pour publication, communications et abrégés dans des congrès passés ou à venir (combinés en un seul fichier). Pour les articles déjà publiés, veuillez fournir la liste de références inscrite à même votre formulaire.

# Bourses de premier cycle

5 000 \$ - 2 bourses disponibles pour 12 mois, non renouvelables

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) offre deux (2) bourses de 5 000 \$ pour des étudiant(s) de premier cycle universitaire. La bourse est octroyée pour une durée de 12 mois et est non renouvelable.

## Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidat(e)s à une bourse de premier cycle doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer une activité de recherche ou de recherche-crédation qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA.
- Être inscrit ou détenir une offre d'admission dans un programme de premier cycle dans une université du Québec.
- Être supervisé par un(e) membre de l'OBVIA.

## Critères d'évaluation

- Pertinence du projet : 20%
- Qualité du dossier de l'étudiant(e) au premier cycle (résultats académiques) : 20%
- Qualité du projet : 40%
- Retombées du projet en matière d'impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 20%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, le ou la candidat(e) doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) Le ou la candidat(e) doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'OBVIA ;
- Le nom du superviseur membre de l'OBVIA ;
- Le parcours académique et les expériences professionnelles ;
- Les travaux académiques et communications, les distinctions et les implications sociales ;

### **(2) Le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de motivation (max. 2 pages) ;
- Une lettre de recommandation de la part du/de la superviseur(e) membre de l'OBVIA ;
- Une copie des relevés de notes du secondaire, du collège et de premier cycle.

# Bourses collégiales

1 500 \$ - 2 bourses disponibles pour 12 mois, renouvelables deux fois

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) offre deux (2) bourses de 1 500 \$ pour des étudiant(s) collégiaux. La bourse est octroyée pour une durée de 12 mois et est non renouvelable.

## Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme, les candidat(e)s à une bourse de premier cycle doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer une activité de recherche ou de recherche-crédation qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA ;
- Être inscrit dans un programme collégial d'un établissement du Québec (inscription à temps partiel admise dans le cadre d'un programme de formation continue) ;
- Être supervisé par un(e) enseignant(e) d'un collège ou cégep membre de l'OBVIA : Collège Ahuntsic, Collège de Bois-de-Boulogne, Collège de Brébeuf, Collège Dawson, Collège John Abbott, Cégep de Limoilou, Collège de Rosemont, Cégep de Sainte-Foy et Cégep de Saint-Hyacinthe

## Critères d'évaluation

- Pertinence du projet : 20%
- Qualité du dossier de l'étudiant(e) au collégial (résultats académiques) : 20%
- Qualité du projet : 40%
- Retombées du projet en matière d'impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 20%

## Présentation d'une demande

Pour soumettre une demande, le ou la candidat(e) doit télécharger le formulaire de demande disponible à [www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses](http://www.observatoire-ia.ulaval.ca/bourses), le remplir puis le renvoyer en PDF avec les documents demandés dans un seul envoi à [bourses@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:bourses@observatoire-ia.ulaval.ca). Vous recevrez un accusé de réception.

### **(1) Le ou la candidat(e) doit indiquer dans le formulaire de demande :**

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'OBVIA ;
- Le nom du superviseur ;
- Le parcours académique et les expériences professionnelles ;
- Les travaux académiques, les distinctions et les implications sociales;

### **(2) Le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :**

- Une lettre de motivation (max. 2 pages) ;
- Une lettre de recommandation de la part du/de la superviseur(e) ;
- Une copie des relevés de notes du secondaire et du collège.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

**Guillaume Macaux**

*Conseiller scientifique*

Courriel : [guillaume.macaux@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:guillaume.macaux@observatoire-ia.ulaval.ca)

tel. : +1 (418) 656-2131, poste 409127